

Image not found or type unknown



Rented'invliditédelafonctionpublique

Par **opheliedoslo**, le **11/04/2009** à **11:48**

Bonjour,>mis à la retraite d'office par la commission des 3R... demande de réintégration , comme travazilleur handicapé... TA de MONTPELLIER et DE MARSEILLE en apeel m'ont deboute de ces deux prétentions, car je reclamais aussi le regime de l'aggravation dûe au service, ce qui me semblait fondé et juste.

Maintenant ma rente d'invalidité est la portion congrue et je ne parviens pas à en trouver le clacul qui semble au moins disant, pour ainsi dire.

Progressivement le régime de "l'accident" de travail est appliqué mais c'est dérisoire depuis que l'on a bien voulu m'en faire bénéficier et sans aucune augmentation ...

Ne parlons pas d'un quelconque capital versé!